

HSBC ETFs PLC
(LA « SOCIÉTÉ »)
**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DE
HSBC MSCI USA UCITS ETF
(LE « FONDS »)**

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. Si vous avez des doutes quant aux démarches que vous devriez entreprendre, nous vous conseillons de consulter votre courtier, avocat, comptable ou autre conseiller professionnel.

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES qu'une Assemblée générale extraordinaire (« AGE ») se tiendra au siège social de la Société au 3 Dublin Landings, International Financial Services Centre, North Wall Quay, Dublin 1, le 15 avril 2025 à 12 h 00 (heure irlandaise) pour statuer sur la résolution mentionnée ci-dessous et, si elle est jugée adéquate, l'adopter en tant que résolution ordinaire. Ci-joint figure également un formulaire de procuration afin que vous puissiez voter sur les points à l'ordre du jour de l'AGE.

Résolution ordinaire : Approbation de la modification de l'objectif d'investissement du Fonds visant à répliquer la performance de l'indice MSCI USA Sector Neutral Quality Index.



Pour et au nom du Conseil d'administration

Siège social
3 Dublin Landings
IFSC
Dublin 1
Irlande

Numéro de société 467896

Le 18 mars 2025

Remarques :

1. **Veillez noter que vous ne pouvez assister et voter à l'AGE (ou à tout ajournement de celle-ci) que si vous êtes un Actionnaire inscrit. Étant donné que le Fonds utilise le modèle de règlement International Central Securities Depository (ICSD) et que HSBC Issuer Services Common Depository Nominee (UK) Limited est l'unique Actionnaire inscrit au registre des Actions du Fonds, les investisseurs du Fonds doivent soumettre leurs instructions de vote par l'intermédiaire de l'ICSD concerné ou du membre concerné d'un ICSD (tel qu'un dépositaire central de titres, un courtier ou un mandataire local). Si un investisseur a investi dans le Fonds par l'intermédiaire d'un courtier/négociant/autre intermédiaire, l'investisseur doit contacter cette entité pour lui fournir ses instructions de vote.**
2. Les procurations doivent être envoyées au Secrétaire général de la Société à l'adresse suivante : Goodbody Secretarial Limited, 3 Dublin Landings, North Wall Quay, IFSC, Dublin 1,

Irlande. Les procurations peuvent également être adressées par télécopie au Secrétaire général de la Société (+353 (0) 1 649 2649), à l'attention de Jackie Verner ou par e-mail à jverner@algoodbody.com ou gslfunds@algoodbody.com. Pour pouvoir être considérés comme valides, les procurations et les pouvoirs en vertu desquels elles sont signées doivent parvenir au Secrétaire général de la Société au moins 48 heures avant la date de l'Assemblée.

HSBC ETFs PLC
(LA « SOCIÉTÉ »)
FORMULAIRE DE PROCURATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE
HSBC MSCI USA UCITS ETF
(LE « FONDS »)

Je/Nous, _____ soussigné(s),
.....
(En majuscules)

de _____
membre(s) de HSBC MSCI USA UCITS ETF, désigne/désignons le Président de l'Assemblée ou à défaut un représentant autorisé de Goodbody Secretarial Limited OU à défaut (voir note (h))

.....
(En majuscules)

de _____

pour me/nous représenter et voter à ma/notre place et en mon/notre nom à l'Assemblée générale extraordinaire du Fonds qui doit se tenir au siège social de la Société au 3 Dublin Landings, International Financial Services Centre, North Wall Quay, Dublin 1 le 15 avril 2025 à 12 h 00 (heure irlandaise) et à tout ajournement de celle-ci.

En cochant avec le signe (✓) les cases prévues à cet effet, veuillez indiquer le sens dans lequel vous voudriez exprimer votre vote. À défaut, votre mandataire votera comme il/elle l'entendra. Si un représentant attitré de Goodbody Secretarial Limited a été désigné comme mandataire, il votera comme indiqué ci-dessus et l'actionnaire s'engage par la présente à protéger le représentant autorisé de Goodbody Secretarial Limited de tout préjudice que celui-ci pourrait éventuellement subir ou de toute responsabilité susceptible de lui incomber pour avoir agi de bonne foi dans le cadre de la présente procuration.

RÉSOLUTION ORDINAIRE	POU R	ABSTEN TION	CONTRE
Pour que l'objectif d'investissement du Fonds soit amendé comme suit : <i>L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer la performance de l'indice <u>MSCI USA Sector Neutral Quality Index</u> (l'« Indice »), tout en minimisant, dans la mesure du possible, l'erreur de suivi entre la performance du Fonds et celle de l'Indice.</i>			

Daté du :

Nom et adresse de l'Actionnaire

Signature de l'Actionnaire

Remarques :

- (a) **Veuillez noter que vous ne pouvez assister et voter à l'AGE (ou à tout ajournement de celle-ci) que si vous êtes un Actionnaire inscrit. Étant donné que le Fonds utilise le modèle de règlement International Central Securities Depositary (ICSD) et que HSBC Issuer Services Common Depositary Nominee**

(UK) Limited est l'unique Actionnaire inscrit au registre des Actions du Fonds, les investisseurs du Fonds doivent soumettre leurs instructions de vote par l'intermédiaire de l'ICSD concerné ou du membre concerné d'un ICSD (tel qu'un dépositaire central de titres, un courtier ou un mandataire local). Si un investisseur a investi dans le Fonds par l'intermédiaire d'un courtier/négociant/autre intermédiaire, l'investisseur doit contacter cette entité pour lui fournir ses instructions de vote.

- (b) Le formulaire de procuration doit être remis sous sceau ou signé pour le compte de HSBC Issuer Services Common Depositary Nominee (UK) Limited par un fondé de pouvoir ou par un dirigeant dûment autorisé de l'Actionnaire.
- (c) Pour pouvoir être considérés comme valides, cette procuration et les pouvoirs en vertu desquels elle est signée doivent parvenir au Secrétaire général de la Société à l'adresse suivante : Goodbody Secretarial Limited, 3 Dublin Landings, North Wall Quay, IFSC, Dublin 1, Irlande. Les procurations peuvent également être adressées par télécopie au Secrétaire général de la Société (+353 (0) 1 649 2649), à l'attention de Jackie Verner ou par e-mail à jverner@algoodbody.com ou gslfunds@algoodbody.com. Pour pouvoir être considérés comme valides, les procurations et les pouvoirs en vertu desquels elles sont signées doivent parvenir au Secrétaire général de la Société au moins 48 heures avant la date de l'Assemblée.
- (d) Si un représentant autorisé de Goodbody Secretarial Limited est désigné comme mandataire, ce dernier votera comme indiqué ci-dessus. En l'absence d'instructions, le mandataire votera en faveur des résolutions. L'actionnaire s'engage par la présente à protéger Goodbody Secretarial Limited et ses représentants attitrés de tout préjudice éventuellement subi par ceux-ci ou de toute responsabilité susceptible de leur incomber pour avoir agi de bonne foi dans le cadre de cette procuration.